

DÉPARTEMENT

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MARNE

DE LA COMMUNE DE PROUILLY

NOMBRES DE MEMBRES

Afférent au conseil municipal	En Exercice	Votants
15	15	11

Date de la convocation

27 mai 2025

Date de la séance

05 juin 2025

N°2025_06_04

Association « Les Jeun's » :
Demande de location à titre gratuit
de la salle polyvalente

Séance du 05 juin 2025

Le cinq juin deux mille vingt-cinq à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Catherine MALAISE.

Présents : Catherine MALAISE, Claude LÉVÊQUE, Jocelyne LARUE, Chantal WAGNER, Brigitte GODART, Patrick MATHIEU, Damien LEGROS, Jean-Michel BOSTYN, Audrey POTAUFEUX, Jean-Noël GODIN

Absents ayant donné procuration : Benoît LEBON représenté par Jean-Michel BOSTYN

Absents excusés : Frédéric LEFEVRE

Absents : Benjamin WAQUELIN, Damien GOULARD, Justine MARCY-CHINCHILLA

Secrétaire de séance : Chantal WAGNER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29 par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

VU la délibération n° 2022-10-06 en date du 24 octobre 2022 relative à la modification des tarifs de location de la salle polyvalente,

CONSIDÉRANT la demande de Madame Nelly LEFEVRE, Présidente de l'association « Les Jeun's », du 26 mai 2025, demandant à bénéficier gratuitement de la salle polyvalente le week-end du 28 juin 2025, pour organiser un après-midi destiné aux enfants et adolescents (stands, snacks et animations), suivi d'une soirée jeux de société ouverte à tous les habitants,

CONSIDÉRANT qu'il est possible de mettre gratuitement une salle à disposition d'associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général,

CONSIDÉRANT que cet événement est ouvert gratuitement aux habitants de la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE

- de mettre exceptionnellement à disposition de l'association « Les Jeun's », la salle polyvalente à titre gratuit en vue d'organiser la fête de l'été le samedi 28 juin 2025 ;

- d'autoriser le maire à signer le contrat correspondant à cette réservation.

Le Maire,
Catherine MALAISE



Date de transmission de l'acte: 10/06/2025
Date de réception de l'AR: 10/06/2025

051-215104159-2025_06_04-DE

A G E D I

Date de transmission de l'acte: 10/06/2025
Date de reception de l'AR: 10/06/2025

051-215104159-2025_06_04-DE
A G E D I